

La Gazette en Yvelines

Tours Ader : un dernier recueillement avant la disparition complète

Dossier page 2

La destruction des tours Ader commence le 6 janvier avec l'arrivée de la grue élévatrice chargée de son grignotage. Plusieurs habitants ont prévu d'adresser un ultime au revoir à ces bâtiments emblématiques, présents dans le Val-Fourré depuis près de 60 ans.



VALLEE DE SEINE

Plus de volume et nouvelles technologies : quel futur pour la carrière de Guitrancourt ?

Actu page 6



Digitized by srujanika@gmail.com

MANTES-LA-VILLE

Nazim Bekhti : « Ce sont les habitants qui m'ont poussé à me présenter »

Actu page 9



MULTISPORTS

Entre espoirs de maintien et soif de rachat : le point sur nos clubs yvelinois



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

 Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE

Tours Ader : un dernier recueillement avant la disparition complète

■ AURELIEN BAYARD

Un sursis de 6 mois. Voilà ce que les tours Ader ont obtenu grâce à une opération de désamiantage plus complexe que prévue. Cependant, l'épée de Damoclès va bel et bien s'abattre en 2026. Le 6 janvier, un convoi exceptionnel de neuf camions, missionné par la société Melchiorre, se chargera d'amener la Liebherr R9150, une grue élévatrice – la plus haute d'Europe – pouvant s'attaquer à des édifices de 70 m (les tours Ader en mesurent 47). Durant 4 mois, elle et sa ci-saille générant une pression de 2 tonnes grignoteront ces deux immeubles afin de réduire les 27 000 tonnes de béton en gravats.

Érigées en 1967, elles ont la particularité d'avoir été bâties sur un

résidents. « Cela créera, ce que j'appelle, de la « nostalmagie » » résume Mamoudou.

Une initiative qui fait sourire Nicole. À 67 ans, cette Magnanvilloise y a passé une quinzaine d'années, aussi bien dans la tour 2 que dans la tour 4. « Je suis arrivée en février 1969, j'avais 10 ans, se remémore-t-elle. Avec mes parents, on habitait dans le Val-d'Oise mais l'appartement dans lequel nous vivions était devenu trop petit ». Lors de son arrivée, elle se souvient avoir eu peur de se perdre devant l'immensité des tours : « Quand je remontais les escaliers toute seule, je craignais de ne pas retrouver mon chemin. » Il faut dire que sur chaque étage de la tour 2 il y avait 9 entrées. Mais très vite, cet

d'Imen, une ancienne habitante de la tour 2 : « Au début j'ai vu d'un mauvais œil le fait d'être parachuté à Clément-Ader. J'avais dit à mes parents que si je ne me sentais pas bien, je retournerai vivre au Maroc. [...] Il y avait aussi une grande communauté arabe. C'est une bonne facette du communautarisme si je peux dire. J'ai pu trouver ma place en tant que jeune marocaine, française et être en paix avec cette double-culture. » La bonne ambiance était également due aux animations comme lors de la fête de la Musique. Cependant, tout n'était pas rose non plus.

Au fil du temps, des problèmes de propreté sont apparus. « Malgré mon déménagement, je venais régulièrement voir une connaissance jusqu'en 2009, se rappelle Nicole, la dégradation, je l'ai remarquée. Quand des personnes urinent dans des ascenseurs... » Cependant, certains résidents ont tenté d'améliorer les choses, en vain. « À l'époque, j'assistais beaucoup aux réunions du bailleur pour le ménage, révèle dans Tour à Tour Cherif Dien, habitant d'octobre 2008 à octobre 2021, également surnommé le chef de quartier. J'ai fini par réussir à ce que la tour soit nettoyée une fois par semaine. Puis les gens ont cessé de venir aux réunions. J'ai décidé d'arrêter de m'en occuper. Ce n'était plus la peine. »

Quels symboles pour s'en rappeler ?

La délinquance était également présente. Lors de la conférence de presse tenue par les Résidences Yvelines Essonne le 29 novembre 2024 pour détailler les étapes de destruction des tours, le président du Département Pierre Bédier a rappelé que « les infirmières de l'hôpital de Mantes-la-Jolie se faisaient tirer leur sac à main au feu rouge ». De plus, un jeune homme de 21 ans, Brandon, s'est fait poignarder à mort le 13 novembre 2019 par un sexagénaire. Selon le rapport de police, il avait reçu un coup au niveau du poumon et n'a réussi à fuir que quelques mètres avant de s'effondrer rue Guynemer. « Mais tout ceci n'est pas propre aux tours

La destruction des tours Ader commence le 6 janvier avec l'arrivée de la grue élévatrice chargée de son grignotage. Plusieurs habitants ont prévu d'adresser un ultime au revoir à ces bâtiments emblématiques, présents dans le Val-Fourré depuis près de 60 ans.



Un orchestre symphonique s'est déplacé au Chaplin pour la restitution de Tour à Tour.

Albert Drandov nuance le président de Label Histoire.

La destruction actée, il fallait donc trouver un moyen de l'apaiser. Le livre *Tour à Tour* sert à cela. « Philippe Pascal voulait marquer le coup, car il estimait que lorsque les tours vont tomber, la mémoire va tomber avec », explique Albert Drandov, chargé de mission pour l'association Mémoire et BD. Pendant trois mois, une journaliste locale, Cindy Massoteau, a recueilli les témoignages de ces habitants, consignés par la suite en verbatim. Puis, l'ouvrage a été édité en plusieurs milliers d'exemplaires – « j'ai même surveillé les machines chez l'imprimeur » précise Albert – et restitué lors d'un concert dessiné au Chaplin en mai dernier. L'écrivain Rachid Benzine récitatif alors les textes pendant que l'orchestre symphonique, le Paname Symphony Orchestra, jouait de la musique classique afin de mieux transmettre les émotions. « Quand les habitants ont vu débarquer une trentaine de personnes en costume jouer que pour eux, cela les a beaucoup touchés », indique le chargé d'affaires. *Tour à Tour* a ensuite été offert à chaque résident et le dessinateur Loïc Godart les a tous dédicacés.

Le président de Label Histoire aimerait une revitalisation de la forêt car « c'est le témoignage d'un Val-Fourré qu'on connaît très peu » tandis que la sexagénaire aurait bien vu un parc avec des jeux : « Il y en a quelques-uns rue Blériot, il me semble. Mais ce serait bien pour que les enfants puissent revivre ce qu'on a connu. » Par ailleurs, des symboles pourraient aussi être conservés afin d'indiquer leur ancien emplacement, comme le sapin en face de la tour 4 puisque celui-ci a été planté lors de la construction des deux immeubles. ■



La technique du grignotage a déjà été utilisée par Melchiorre SA lors d'un chantier à Massy (Essonne).

terrain vierge de toute habitation. « C'était un beau cadre, un ancien aérodrome, explique Mamoudou Ba, président de l'association Label Histoire qui tente de préserver le patrimoine matériel et immatériel du Val-Fourré. Il y avait une forêt assez touffue datant du XVI^e siècle encore présente derrière les tours. » Ce résident du quartier des Peintres a d'ailleurs décidé d'en faire son fil rouge pour cette année. Cette future série d'articles se nommera *L'Ader des Der*, dont le but est de faire perdurer la mémoire de ces tours, aussi bien pour les habitants du « VF » que pour ses anciens

environnement devient son cocon. « Tout le monde vous dira la même chose, on a tous passé des bons moments » assure l'ancienne locataire. Parmi ses « madeleines de Proust », l'entente entre chaque voisin notamment : « toutes les communautés s'entraidaient ».

Ce multiculturalisme qui traversait les frontières est également évoqué dans le livre *Tour à Tour*, réalisé par l'association Mémoire et BD et à l'initiative de l'ancien directeur des Résidences Yvelines Essonne, Philippe Pascal. Dans celui-ci se trouve par exemple le témoignage



**AGIR CHAQUE
JOUR. POUR
PRÉSERVER
DEMAIN.**



VERNEUIL-SUR-SEINE

Entre urgence comptable et fausses signatures, l'AG de la discorde aux Briques Rouges

Il y a un an, le 30 décembre 2024, une poignée d'habitants de la résidence Les Pâtures recevait une facture de 14 000 euros à régler avant le réveillon. Assemblée générale contestée, soupçons de fausses signatures et bras de fer judiciaire : enquête sur un imbroglio.

■ MAXIME MOERLAND

C'est un anniversaire dont ils se seraient bien passés. Le 30 décembre 2024, alors que Verneuil-sur-Seine s'apprétait à célébrer la nouvelle année, 18 copropriétaires de la résidence des Briques Rouges étaient convoqués en urgence. L'objet de cette Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) ? Voter des travaux de fondations pour un montant de 380 000 euros.

La pilule est déjà difficile à avaler, mais la méthode passe mal : la somme est exigible à 100 % dès le lendemain, le 31 décembre 2024. « On nous a demandé de sortir 15 000 euros en 24 heures, sans aucun échéancier écrit, alors qu'on nous promettait à l'oral un étalement », s'indigne un membre du Collectif de résidence Les Pâtures Briques Rouges, créé pour contester cette décision.

L'incompréhension est totale. La résidence est pourtant engagée dans

un projet de rénovation historique de près de 90 millions d'euros, soutenu par la Ville, la Région et l'ANAH.

« On est dans des bâtiments des années 50, la rénovation énergétique ne paraît pas déconnante (sic), c'est même une plus-value », reconnaît un copropriétaire. Mais l'AGE de décembre vient percuter cette dynamique.

Pourquoi une telle précipitation, surtout en pleine période de fêtes ? Sollicité, le syndic Lamy justifie ce calendrier par des impératifs administratifs. « Le bailleur 1001 Vies, conformément aux échanges avec les services de Lamy, devait inscrire les fonds de ce budget travaux sur l'exercice 2024, dans le cadre d'une procédure en cours contre l'ancienne assurance, nous explique l'agence. Il a été précisé en séance, ainsi que dans le procès-verbal, que ce vote visait uniquement à bloquer les fonds. Une nouvelle AG sera convoquée dès réception des rapports d'expertises judiciaires afin

de voter les travaux et les modalités de financement appropriées (y compris un prêt collectif si nécessaire). Une nuance sémantique qui peine à convaincre les familles sommées de régler leur part immédiatement, sur la base d'un devis dont la date de validité était, par ailleurs, dépassée depuis deux mois.

Une autre question taraude les copropriétaires : pourquoi avoir convoqué seulement 18 personnes ? En effet, les désordres structurels en question sont causés par des réseaux de canalisations défectueux, qui relèvent des parties communes générales. « Ils auraient dû convoquer les 191 copropriétaires, pas juste nous, martèle le collectif. C'est un abus de minorité ». D'autant plus que l'assurance de l'immeuble aurait déjà été condamnée à prendre en charge ces désordres. « On nous demande de nous substituer à l'assureur », déplorent les habitants.

Soupçons de faux et plainte au pénal

Mais l'affaire a pris encore une autre tournure ces dernières semaines.



Pour contacter le collectif, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse 212325alleedesbois@gmail.com.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

En épulant les documents de l'Assemblée Générale fournis par la partie adverse, les copropriétaires ont découvert des anomalies troublantes. En effet, le vote n'a pu être validé que grâce aux voix du bailleur social 1001 Vies Habitat. Sauf que les signatures de sa représentante apposées sur le pouvoir, la feuille de présence et le procès-verbal diffèrent visuellement.

« On n'est pas experts, mais quand on voit les trois documents, c'est flagrant », confie un membre du collectif. Une expertise graphologique, mandatée par les habitants, a confirmé ces doutes : les signatures ne semblent pas être de la même main.

Face à ce qui s'apparenterait à une fraude pour forcer le quorum, le collectif a décidé de contre-attaquer.

En plus de la procédure civile en cours pour annuler l'assemblée, une plainte pénale pour « faux et usage de faux » a été expédiée il y a un peu plus de trois semaines au Procureur de la République. Face à ces accusations, 1001 Vies Habitat oppose un démenti ferme. Le bailleur nous indique que sa société « était représentée lors de l'Assemblée Générale [...] par la responsable des Équipes Habitat, dûment habilitée ». La direction précise que cette dernière « disposait d'un pouvoir valablement établi », dont la preuve a été transmise.

C'est désormais à la justice de trancher. Loin de désarmer, la partie adverse réclame 20 000 euros de dommages et intérêts aux copropriétaires pour procédure abusive. Un bras de fer judiciaire qui ne fait que commencer. ■

EN BREF

ROSNY-SUR-SEINE

Une nouvelle ligne de bus vers la Défense en 2027

La Municipalité a annoncé le 31 décembre 2025 qu'une ligne Express A14 reliera Rosny-sur-Seine à La Défense. Elle sera effective lors de l'arrivée d'Eole en 2027.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour la Mairie, cette nouvelle ligne de bus permettra au territoire de se connecter davantage aux gares du futur RER E.

VALLEE DE SEINE

Des changements sur les lignes de bus Poissy-Les Mureaux

Certaines lignes du réseau de bus du territoire Poissy-Les Mureaux évoluent à compter de ce lundi 5 janvier. On fait le point.

À compter de cette semaine, le paysage des transports évolue sur le territoire Poissy – Les Mureaux. Parmi les annonces faites par Île-de-France Mobilités, le changement le plus notable concerne la ligne 7819, qui assure désormais une offre de transport le dimanche et un renfort significatif le samedi après-midi, ainsi que des départs plus tôt au matin depuis Les Mureaux. Cette volonté d'étendre le service en fin de semaine se traduit aussi sur la ligne 6502, dont les premiers départs sont avancés dès 5 h 30 le dimanche matin pour accompagner les travailleurs matinaux.

Le secteur économique n'est pas en reste : la ligne 6534 adopte un itinéraire unique pour mieux desservir le Campus du PSG, tandis que la 6590 facilite l'accès au site Stellantis via le Parvis Gare. Parallèlement, le transport à la demande élargit son horizon en connectant les zones de Brezolles et Marsinval aux centres



Pour retrouver l'ensemble des modifications, rendez-vous sur www.iledefrance-mobilites.fr.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE**La Ville met en place une mutuelle communale**

Des réunions publiques d'information sont organisées jusqu'au 15 janvier afin de présenter le nouveau dispositif de mutuelle communale instauré cette année à Mantes-la-Jolie.

À l'image de nombreuses communes yvelinoises ces dernières années, la municipalité de Mantes-la-Jolie s'apprête à lancer sa propre mutuelle communale. Le principe : négocier, au nom des habitants, des tarifs avantageux auprès d'un assureur afin de rendre les cotisations plus accessibles, tout en proposant des garanties comparables à celles d'un contrat classique. Pour présenter cette nouvelle offre, trois réunions publiques d'informations sont organisées. La première a eu lieu le lundi 5 janvier à l'Agora, tandis que les deux suivantes se dérouleront ce mercredi 7 janvier à 14h à l'école élémentaire Marie-Curie, et le jeudi 15 janvier à l'espace Paul Bert. « L'offre comprendra plusieurs niveaux de couverture pour permettre à chacun de comparer avec sa mutuelle et d'en changer s'il le souhaite, précise la Mairie. Pour tous les habitants, des permanences locales offriront un accompagnement personnalisé afin d'évaluer leurs besoins et vérifier si l'offre leur convient ». ■

**■ EN IMAGE****BUCHELAY****Qui en veut à l'ancien maire ?**

« Paul Martinez corrompu ». Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, les façades toutes neuves des logements du Parc de la Madeleine sis 14 route de Mantes ont été victimes de tags hostiles à l'encontre de l'ancien maire buchelois, l'accusant donc de corruption. « Ces dégradations contre ce projet lancé en 2022 et dont la construction a démarré en 2024, sont totalement infondées et injustifiées » a pour sa part indiqué Stéphane Tremblay, l'actuel maire, dans un post sur les réseaux sociaux. De son côté, la liste Buchelay Solidaire, conduite par Zakia Smail, candidate aux prochaines élections municipales, a qualifié cet acte de « lâche ». ■

ORGEVAL**Une carte pour utiliser les parkings relais de la zone des Quarante Sous**

Les usagers de la ligne de bus 7822 (ex ligne Express A14) peuvent bénéficier d'une place de parking au niveau de la zone des Quarante Sous. Le nouveau formulaire est en ligne depuis le début de l'année.

La Mairie d'Orgeval a mis en ligne sur son site internet le formulaire pour obtenir la carte d'accès aux parkings relais GSPEO de la zone des Quarante Sous. Elle s'adresse uniquement aux usagers de la ligne de bus 7822 (anciennement ligne Express A14) et fonctionne du lundi au vendredi. Pour en bénéficier, il faut télécharger le dit formulaire et fournir les pièces justificatives qui sont la carte de grise de votre véhicule et votre abonnement de transport en commun. Par ailleurs, l'intégralité du règlement de ces parkings est à retrouver sur le site de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Une fois dûment complétés, les dossiers sont à rendre en mairie d'Orgeval, qui sert également de point de retrait, tout comme celle de Villennes-sur-Seine. La carte Parking Relais GPSEO est valide jusqu'au 31 décembre 2026. ■



SOTREMA

Votre partenaire du quotidien

Gestionnaire de déchets:
Mise à disposition de matériel
Collecte et transport
Valorisation et traitement



33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | contact@sotrema.fr | [www.sotrema-environnement.fr](#) |

VALLEE DE SEINE

Plus de volume et nouvelles technologies : quel futur pour la carrière de Guitrancourt ?

Jusqu'au 29 janvier, vous pouvez transmettre vos observations quant au renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière située sur les communes de Guitrancourt, Issou et Gargenville, via l'enquête publique visant à finaliser sa remise en état.

■ MAXIME MOERLAND

Surplombant la vallée de la Seine, la carrière de Guitrancourt est au cœur d'un projet industriel majeur qui mobilise actuellement les services de l'État et la population. Ce site emblématique, à cheval sur les communes de Guitrancourt, Issou et Gargenville, fait en effet l'objet d'une double consultation publique. Si le paysage reste marqué par l'empreinte historique du cimentier Heidelberg Materials (Calcia), l'avenir du site se joue désormais sur le terrain stratégique du traitement des déchets dangereux avec la société EMTA, filiale de Veolia.

Le premier volet de cette mutation concerne l'augmentation de l'activité de stockage. Veolia projette de porter la capacité annuelle de traitement de 200000 à 250000 tonnes en moyenne, une accélération censée répondre à une urgence. « Le site de Guitrancourt est actuellement le seul en mesure de répondre à ce besoin régional ».

«nal», précise le dossier d'enquête, alors que les centres voisins, comme celui de Limay, arrivent à saturation. L'innovation est aussi au programme avec une unité de «stabilisation» provisoire pour traiter les résidus issus de la transition écologique. L'exploitant souligne que «cette installation répond aux besoins urgents de traitement des nouveaux types de déchets issus notamment [...] du recyclage des batteries de véhicules électriques».

En parallèle, Heidelberg Materials sollicite le renouvellement de son



Si le site est historiquement celui de la carrière Calcia (Heidelberg), c'est aujourd'hui l'activité de stockage de déchets gérée par Veolia qui est au cœur des débats, les deux industriels étant liés par la remise en état du site.

autorisation d'exploitation pour huit ans. L'enjeu n'est plus l'extraction, mais la finalisation de la remise en état du site. Pour reboucher les excavations et réhabiliter le paysage à l'horizon 2040, l'apport de matériaux stabilisés est indispensable, liant les destins des deux industriels dans une même procédure.

La population peut s'exprimer sur ces évolutions jusqu'au 29 janvier pour la carrière et jusqu'au 19 février 2026 pour le volet déchets. Deux permanences clés permettront de rencontrer le commissaire-enquêteur : le 16 janvier à la mairie d'Issou (14h30-17h30) et le 12 février à la mairie de Guitrancourt (16h-19h). Une réunion publique de clôture se tiendra le lundi 9 février à 18h à Guitrancourt. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les votes pour le budget participatif sont ouverts

La Mairie a révélé le 5 janvier le nom des 15 projets éligibles au budget participatif de la Ville. Les habitants ont jusqu'au 31 janvier pour voter pour leur préféré. Celui recueillant le plus de suffrages verra le jour.



La municipalité s'engage à réaliser le projet lauréat dans les 2 prochaines années.

Qu'est-ce que vous préférez ? Une peinture routière photoluminescente sur les bandes des passages piétons et les logos des pistes cyclables, le réaménagement de la plaine de jeux Léonard Laroche ou la pose et la réalisation d'une mosaïque de 7m² aux terrasses de Gevelot ? Ces trois projets font partie des 15 possibles présents dans le deuxième budget participatif de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine. Maintenant place aux votes ! Les Conflanaises et Conflanais ont jusqu'au 31 jan-

■ EN BREF

ROSNY-SUR-SEINE

La Maison du vélo mobile fait étape sur la commune

À compter de ce lundi 5 janvier, la Maison du Vélo Mobile d'Île-de-France Mobilités permettra aux habitants de louer des vélos électriques de manière ponctuelle... Mais pas que.

La commune de Rosny-sur-Seine est la première ville des Yvelines à accueillir une Maison du Vélo Mobile Île-de-France Mobilités. Ce nouveau dispositif, qui sera présent tous les lundis à Grand Place de 14h à 18h et les mercredis 21 janvier, 25 février et 25 mars devant le Centre socioculturel Oh ! 41 de 14h à 18h, propose une gamme complète de services. On peut y trouver de la location longue durée avec accompagnement à la souscription, une zone showroom pour découvrir tous les modèles disponibles, des essais gratuits, un atelier avec possibilité d'autoréparation, entretien et maintenance de votre vélo, ou encore la remise et reprise de votre vélo Véligo et des infor-

mations pratiques sur les pistes cyclables locales.

« Les Maisons du Vélo proposeront également des bilans mobilité pour aider les professionnels et les personnes à besoins spécifiques à choisir et tester le modèle qui leur permettra d'adopter durablement ce mode de transport », précise la municipalité. Rendez-vous tous les lundis ! ■



Pour plus de renseignements, le service Clients Véligo est joignable au 09 69 36 96 30.

■ INDISCRETS

Chaque année on y a droit, mais celle-là, elle est collector : le député Renaissance de la 12^{ème} circonscription des Yvelines et candidat à la mairie de Poissy, Karl Olive, a publié sa traditionnelle vidéo chantée pour souhaiter une bonne année à ses abonnés. La spécificité du cru 2026 ? Non, pas le choix de la chanson « En chantant » de Michel Sardou, mais bien l'utilisation de l'IA pour se mettre en scène tout au long de la vidéo publiée sur ses réseaux sociaux. Entre le jeune Karl Olive en train d'étudier, maillot du PSG sur les épaules, ou le Karl Olive insulté de « connard » par l'hémicycle pendant un discours, tout y passe. Mais bon, comme il le dit lui-même, « l'humour n'est pas une fracture du crâne » ! ■

« Pour 2026, j'ai décidé de prendre moins de douches ». C'est la résolution forcée qu'ont dû adopter plusieurs habitants d'Andrésy, Orgeval et Poissy le week-end dernier. La raison ? Des coupures d'eau intempestives qui ont mis dans l'embarras bon nombre de quartiers. À Andrésy, les premières perturbations ont démarré le vendredi 2 janvier, dans la rue Pasteur, la rue du Bel Air et la rue Maurice Berteaux, et ont duré jusqu'au lendemain dans l'après-midi, poussant la Mairie à procéder à des distributions d'eau à l'Hôtel de Ville. Du côté de Poissy, c'est une importante fuite d'eau survenue dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 janvier sur l'avenue Fernand-Lefebvre qui a provoqué une coupure dans les logements situés du 36 au 64 de l'avenue. Même souci à Orgeval, quand une fuite d'eau s'est déclenchée dimanche à l'angle Pasteur / Four-à-Chaux, occasionnant une coupure d'eau et d'éclairage public dans le secteur. ■

Ça y est, la branche yvelinoise du parti Les Républicains a annoncé ses investitures en vue des prochaines élections municipales du mois de mars. Afin de conserver un maximum de mairies, le parti dirigé localement par Othman Nasrou reconduit la quasi-totalité des maires sortants.

Parmi eux, des indéboulonnables comme Pierre Fond à Sartrouville (bien que non déclaré à l'heure où nous écrivons ces lignes), Joséphine Kollsmannsberger à Plaisir, Véronique Matillon à Rambouillet, et même des élus de droite non-encartés chez LR comme Raphaël Cognet à Mantes-la-Jolie, François de Mazières à Versailles, Arnaud Péricard à Saint-Germain-en-Laye ou encore Laurent Brosse à Conflans-Sainte-Honorine, qui lui non plus ne s'est pas officiellement lancé. Seul un nom manque pour l'instant à l'appel : celui de Sandrine Berno dos Santos, à Poissy. Obtient-elle le soutien de son parti, ou celui-ci optera-t-il plutôt pour Karl Olive, lui aussi candidat ? ■

Pourquoi chercher ailleurs quand on sait qui est 3 fois le moins cher ?



Vérifiez sur www.quest3foislemoinscher.leclerc

E.Leclerc L

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMpte POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9 022 produits (7 033 produits de marques nationales, 1 519 produits Marque Repère et 470 produits ECO+), relevés du 24/11/2025 au 28/11/2025 dans 284 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 718 m², Lidl 1 309 m², Hyper U 6 802 m², Super U 4 001 m², Intermarché 3 573 m², Auchan 9 879 m², Carrefour 9 866 m² et Carrefour Market 3 334 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Nazim Bekhti : « Ce sont les habitants qui m'ont poussé à me présenter »

En mars prochain, cet entrepreneur mantevillois de 36 ans se lancera dans sa première campagne municipale. Nazim Bekhti axe son futur programme sur la sécurité, la jeunesse et le logement. Il souhaite également être un élu de terrain.

■ AURELIEN BAYARD

Quel est votre attachement à Mantes-la-Ville ?

Ma mère, née à Mantes-la-Jolie, était retournée en Algérie pour se marier. Elle est revenue en France en 1998 avec mon frère, ma sœur et moi et nous avons emménagé dans le quartier des Merisiers. Après mes études supérieures à Saint-Germain-en-Laye en informatique, j'ai ouvert un commerce dans ce quartier de Mantes-la-Ville en 2013. Je suis également mandataire immobilier et je suis actif sur les réseaux sociaux : je tiens la page « Je suis de Mantes-la-Ville », créée en 2014, notamment pour créer du lien entre les habitants.

À quel moment vous vous êtes intéressé à la politique ?

Cela a commencé en 2014, notamment avec l'arrivée du Rassemblement National à la Mairie. On en parle moins maintenant mais ils ont fait du mal à la ville. À mon

sens, durant cette mandature, nous étions devenus une ville morte. Il n'y avait plus d'activité, que ce soit au niveau associatif ou culturel, plus de lien entre les gens à tous les niveaux. Cela a été très mauvais pour Mantes-la-Ville.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter ?

Pendant X années, j'étais présent, notamment avec le groupe « Je suis de Mantes-la-Ville », à voir les problématiques que rencontraient les habitants et j'essayaient à mon niveau d'y répondre. Mais malheureusement, à un moment donné, on est bloqué, parce qu'on n'a aucun pouvoir en tant que simple citoyen.

Qu'est-ce qui vous distingue des autres candidats ?

Vu que j'ai grandi ici, que je suis commerçant ici, et que je suis actif sur les réseaux sociaux, je suis un homme de terrain. Et si je gagne,

je serai un maire de terrain. C'est très important et très demandé. Ce sont les habitants qui m'ont poussé à me présenter. Depuis un an et demi, deux ans, je reçois beaucoup de messages. Ils m'interpellent et me disent « présente-toi, tu es quelqu'un qui connaît la ville, qui s'y intéresse ».

Comment avez-vous construit votre programme ?

Avec les différentes composantes de gauche (Communiste, EELV, LFI, PS, Ndlr), nous sommes allés faire du porte-à-porte depuis à peu près un an car on pense que pour faire un bon programme, il faut qu'il parle à tous les habitants et qu'il les représente. Le futur maire doit penser à toute la ville et à toutes les tranches d'âge. On a repéré plusieurs points.

Tout d'abord la sécurité. Il y a un sentiment d'insécurité qui règne dans Mantes-la-Ville. Ensuite vient la propreté. Les gens me disent très souvent que la ville n'est pas propre, n'est pas entretenu. Et un point qui me tient à cœur, la jeunesse. On sent qu'il y a une jeunesse qui est délaissée. À



Nazim Bekhti revendique son appartenance à Mantes-la-Ville.

DR

mon sens, il faut accompagner les jeunes, dès la naissance et jusqu'à l'âge adulte. Par ailleurs, en plus de les rénover, les écoles doivent compter plus d'ATSEM. Et bien sûr, accompagner les associations, parce qu'on a un tissu associatif qui est très riche. Les actions concrètes du programme seront révélées prochainement.

La prochaine mandature s'annonce complexe avec des coupes budgétaires aussi bien au niveau du Département que de l'État. Cela vous fait-il peur ?

Pourquoi seraient-ils moins généreux ? Lorsqu'on a des élus qui ont de la volonté, on trouve l'argent.

C'est comme dans la vie. Il faudra se retrousser les manches et aller chercher les subventions.

C'est la première fois que vous vous présentez. Quel est votre état d'esprit ?

Je suis très confiant, parce que dès que j'ai annoncé ma candidature, j'ai eu beaucoup de soutien. Si on ne parle que des réseaux sociaux, je pense que c'est une des candidatures du Mantois qui a fait le plus de bruit. Donc c'est très positif. Et ça me donne du courage et de la motivation. Je me dis qu'il y a des Mantevillois qui comptent sur moi et qu'on peut faire de belles choses. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

La Préfecture ordonne la fermeture temporaire du bar Le Sporting

Une accumulation de troubles à l'ordre public survenues ces derniers mois a fini par exaspérer les autorités. Le bar-hôtel mantais gardera ses portes closes jusqu'au 24 janvier.

Situé place du Marché-au-Blé, à Mantes-la-Jolie, le bar-hôtel Le Sporting est plongé dans le noir

depuis novembre dernier, suite à une rixe violente survenue dans la nuit du 6 au 7 du même mois. Malgré



Les portes du Sporting resteront fermées, au moins, pour les deux prochaines semaines.

l'heure de fermeture légale dépassée, le gérant continuait de servir des clients, rideaux baissés, comme on peut le lire dans l'arrêté préfectoral. La bagarre a laissé un homme grièvement blessé à la tête, entraînant la détention provisoire de l'agresseur pour des violences ayant causé une « infirmité permanente ».

« Infirmité permanente »

Cet épisode ne fut que l'épilogue d'une longue série de dérives. Entre nuisances sonores répétées et tensions avec le voisinage, la municipalité avait déjà dû supprimer la terrasse dès 2023. D'ailleurs, les problèmes de sécurité ne s'arrêtent pas au comptoir : en avril 2025, l'hôtel avait été évacué en urgence pour des risques d'incendie et de graves manquements électriques. Tant d'événements qui ont convaincu la Préfecture d'ordonner une fermeture administrative des lieux jusqu'au 24 janvier prochain. Si des travaux de rénovation ont été aperçus fin décembre, l'avenir de l'enseigne reste très incertain. ■

MANTES-LA-VILLE

Bientôt une antenne 5G à côté de l'église

Dans le cadre d'un projet d'implantation d'une antenne mobile de l'opérateur Bouygues Télécom au 123 Route de Houdan, un Dossier d'Information Mairie (DIM) est mis à disposition du public mantevillois.

L'opérateur Bouygues Telecom prévoit l'implantation d'une nouvelle antenne 5G au 123 route de Houdan, à Mantes-la-Ville. Ce projet, détaillé dans un dossier d'information du 12 décembre dernier, vise à améliorer la qualité de la couverture et à répondre à l'augmentation croissante des besoins de la population en data.

L'installation consistera en une antenne-relais supportant les technologies mobiles 2G, 3G, 4G et 5G. Afin de ne pas faire tâche dans le paysage mantevillois, les antennes seront dissimulées dans des cheminées en résine. Selon le calendrier indicatif, les travaux pourraient débuter le 12 avril prochain pour une mise en service prévisionnelle le 12 juin.

Cette nouvelle infrastructure doit permettre d'assurer une couverture

optimale et de maintenir de bons débits sur le territoire communal, notamment en désaturant le réseau 4G grâce à la 5G. Pour en savoir plus, un Dossier d'Information Mairie (DIM) est mis à disposition sur le site internet de la municipalité (manteslaville.fr). ■



Dans quelques mois, des antennes seront installées sur le toit du 123 Route de Houdan... mais d'une manière particulièrement discrète.

LA GAZETTE EN YVELINES



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Le 2 octobre 2025, sur la commune de Triel-sur-Seine, les fonctionnaires de la BAC de Conflans-Sainte-Honorine repèrent un véhicule circulant à vive allure. Ils le prennent en chasse mais n'arrivent pas à le stopper, la faute à la circulation. Lorsque le conducteur se gare en bas d'un immeuble, les forces de l'ordre remarquent qu'il essaie de cacher quelque chose de suspect au niveau de son bas ventre. Un dispositif de surveillance est mis en place et les policiers attendent.

Quelques instants plus tard, un second véhicule, conduit par une femme, arrive. Le premier suspect monte dans la voiture et se place côté passager, les fenêtres grandes ouvertes. Les fonctionnaires s'approchent et constatent que l'homme manipule des objets au niveau de la boîte à gants. De plus, une forte odeur de cannabis se dégageait de l'habitacle. Les agents décident

TRIEL-SUR-SEINE Il se fait prendre en filature et fait tomber deux complices avec lui

La BAC de Conflans-Sainte-Honorine suivait un homme de 24 ans à Triel-sur-Seine qui transportait du cannabis le 2 octobre. Celui-ci n'avait rien remarqué et a fait venir deux autres personnes. Les forces de l'ordre les ont interpellés tous les trois.

■ AURELIEN BAYARD



Les trois prévenus étaient déjà connus des services de police.

donc de procéder au contrôle des occupants et découvrent que chacun est déjà connu des services de police. De plus, de la résine de cannabis est découverte au sol côté passager. De même, le passager était trouvé porteur de résine de cannabis sur lui.

Une perquisition est effectuée au domicile dans lequel l'homme était entré, ce qui permet la saisie de 2,3 kg de résine de cannabis, 760 g d'herbe, ainsi que du matériel destiné au conditionnement. Il est également procédé à l'interpellation

d'une seconde femme, locataire de l'appartement et présente lors de la perquisition. Auditionné, l'homme fait valoir son droit au silence tandis que les deux femmes reconnaissent leur participation dans les faits reprochés. Après la fin des auditions, tout ce petit monde est déféré au tribunal judiciaire de Versailles. L'homme a écopé d'une peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis. Quant aux deux femmes, elles ont été condamnées respectivement à deux ans de prison et 15 mois d'emprisonnement avec sursis. ■

MANTES-LA-JOLIE

Jusqu'à 4 ans de prison pour les quatre hommes qui ont violé et agressé des prostituées

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, un groupe d'individus s'est introduit dans un appartement boulevard Sully à Mantes-la-Jolie où résidaient quatre prostituées. Arrêtés puis jugés, trois d'entre eux ont écopé de 3 ans de prison et un autre de 4.

Ils auraient mieux fait d'aller distribuer des cadeaux. Le 25 décembre aux alentours de minuit, six hommes âgés de 17 à 24 ans débarquent dans un appartement boulevard Sully à Mantes-la-Jolie, dans lequel se trouvent quatre

prostituées paraguayennes. En plus d'être en supériorité numérique, ils les menacent avec des couteaux et une arme de poing afin d'obtenir des rapports sexuels. Puis, exigent la remise d'argent et des biens de valeurs. C'est ainsi que le petit

groupe repart avec 300 euros et un I Phone 15.

Le lendemain, les effectifs de la BAC locale interpellent cinq personnes autour d'un véhicule. En les fouillant, les forces de l'ordre trouvent une arme de poing factice, un couteau et une cagoule. Ils font ainsi le rapprochement avec les méfaits survenus la veille. Une sixième personne se fait ensuite arrêter le 27 décembre. Tout ce petit monde est emmené en garde à vue. Durant les auditions, les enquêteurs leur dévoilent plusieurs preuves qui accablent les six individus (images vidéo, bornage téléphonique). Tous reconnaissent leur implication dans l'affaire à l'exception d'un.

À l'issue de la garde à vue, deux d'entre eux sont laissés libres et sans poursuite. Tandis que les quatre autres sont envoyés devant le tribunal de Versailles. Celui qui niait les faits a écopé de 4 ans de prison, le reste 3. Tous ont été maintenus en détention en attendant leur incarcération. ■



Les policiers ont fait le rapprochement entre les armes récupérées et les méfaits de la veille.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

5 ans de prison pour le jeune homme qui a violé un adolescent

L'année dernière, un jeune homme avait violé un adolescent de 15 ans à la gare de Conflans-Sainte-Honorine. Le 31 décembre, le tribunal de Versailles l'a condamné à 5 ans de prison et à l'issue de sa peine, il sera interdit de territoire français.

Les faits remontent au 6 décembre 2024. Sur le quai de la gare Conflans Fin d'Oise, un garçon de 15 ans aux allures « très efféminées » échange des regards avec un autre homme de 19 ans, originaire du Maroc. Timide, il envoie son amie jouer les entremetteuses qui arrive à récupérer son pseudo Snapchat. Ils discutent ensemble et conviennent d'un rendez-vous le jour-même aux environs de 20h30. Après un premier baiser, le Marocain désire être plus entreprenant mais l'adolescent lui indique être un garçon. Mécontent d'apprendre cela, il s'empare du téléphone pour supprimer toute trace de leurs échanges et lui promet de le lui rendre après une fellation et une sodomie. Le jeune adulte tente ensuite d'extorquer à sa

victime 100 euros, mais comme elle ne les a pas, une nouvelle fellation et une nouvelle sodomie lui sont imposées.

Le 31 décembre, durant son procès, l'agresseur a livré sa version des faits. « *C'est lui qui voulait qu'on fasse ça. Après, il n'a pas réagi. Il n'a pas crié* » rapporte *78Actu*. Par ailleurs un rapport psychiatrique a été lu pendant son audience : « *Ce jeune homme a une petite amie. Mais il n'a aucune affectivité dans ses rapports sexuels. Il paye des prostituées ou regarde des films pornographiques.* » Ne montrant aucun remord, le Marocain a donc été condamné à 5 ans de prison ferme ainsi qu'une interdiction de territoire français lorsqu'il aura purgé sa peine. ■



Le prévenu a déclaré s'être énervé après avoir découvert que la victime était un garçon.

YVELINES

Un homme agressé au couteau dans le RER A

Le 5 janvier, un passager du RER A s'est fait attaquer par un homme armé d'un couteau sur le secteur du Vésinet. Ses jours ne sont pas en danger. L'auteur des faits est toujours en cavale.



Une cellule psychologique a été ouverte pour les témoins de l'agression.

En 10 jours, les transports en commun franciliens ont été le théâtre de trois agressions. La dernière est survenue le lundi 5 janvier dès 8h. Selon *le Parisien*, un homme âgé d'une cinquantaine d'années et qui dormait dans le RER a été blessé au visage et à la main par un autre homme armé d'un couteau. « *La victime présente des blessures superficielles n'ayant pas nécessité de soins en urgence* », a indiqué le parquet de Versailles au quotidien d'informations régionales. Le cinquantenaire n'a même pas voulu être accompagné aux urgences par les pompiers.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'agresseur n'a toujours pas été arrêté par les forces de l'ordre. Une enquête a été ouverte par le parquet de Versailles pour « *violences aggravées* » et confiée à la brigade de sûreté ferroviaire de la SNCF. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE

G
en
Yvelines

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,

78711 Mantes-la-Ville

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

À l'heure du bilan de mi-parcours en ce début d'année 2026, le sport collectif nord-yvelinois offre un panorama en clair-obscur. Pendant que certaines formations luttent pour enfin redonner le sourire à leurs supporters, d'autres s'enfoncent dans une crise de résultats qui pourrait bien s'avérer fatale au printemps.

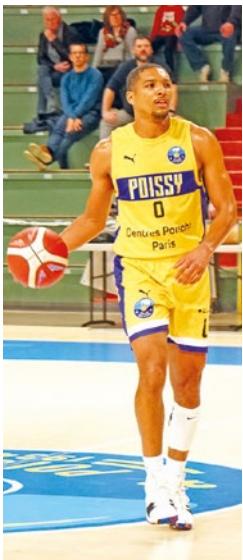
Le dossier le plus brûlant reste celui du Poissy Basket. Toujours scotché à l'avant-dernière place de Nationale 1, le club pisciaïcais traverse une nouvelle saison éprouvante. Malgré un changement de dynamique espéré, les Bleus et Jaunes paient cher leur manque de réalisme dans les money-times.

La seconde phase s'annonce comme une opération commando : il faudra en effet enchaîner les exploits pour se donner un peu d'espoir et sortir, enfin, de la zone de relégation. Car un nouveau

MULTISPORTS

Entre espoirs de maintien et soif de rachat : le point sur nos clubs yvelinois à la mi-saison

Alors que le Poissy Basket est déjà lancé dans sa bataille pour le maintien en championnat de NM1, les volleyeurs du CAJVB sont englués dans le ventre mou de la poule A de championnat Élite. Tandis que pour nos clubs de Régional 1, les ambitions seront diverses en 2026.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La compétition reprend ce week-end sur bon nombre de terrains yvelinois.

sauvetage pour raisons administratives ne risque pas d'enchanter les supporters pisciaïcais. Un visage conquérant est donc attendu pour le premier match de l'année, ce samedi 10 janvier sur le parquet de Tours, quatrième de la poule.

Plus au calme, les joueurs de l'entente Conflans Andrésy Jouy

Volley-Ball semblent à leur place. Si leurs résultats en dents-de-scie ne leur permettent pas d'être au contact du leader Maizières, au sein de la poule A de championnat Élite, leur petit matelas d'avance sur la zone rouge (10 points) leur permet d'aborder la deuxième partie de saison avec sérénité. Ils affronteront d'ailleurs la lan-

terne rouge, l'ACBB VSO, lors de leur première sortie de l'année, ce samedi 10 janvier. L'occasion d'entamer 2026 du bon pied.

Pour ce qui est du football, en Régional 1, les clubs de la Vallée de Seine tiennent deux trajectoires diamétralement opposées. Longtemps leader incontesté et invaincu, le FC Mantois a lâché du lest avant les fêtes, chutant de son trône pour le laisser à Saint-Brice. Pas de quoi céder à la panique, cependant : la large victoire en Coupe de Paris (voir notre édition du 31 décembre) a quelque peu rassuré tout le monde avant la reprise du championnat, le samedi 17 janvier à domicile face à la réserve du Paris 13 Atletico. Pour l'OFC Les Mureaux, toutefois, c'est la soupe à la grimace.

Enlisés à l'avant-dernière place, les Muriautins ne comptent que deux petites victoires au compteur... mais un rebond pourrait rebattre les cartes : en effet en bas du classement de la poule, 6 équipes ne se tiennent qu'en 3 petits points. Un déclic rapide est donc attendu, mais le déplacement sur la pelouse du leader, à la reprise, s'annonce ardu. ■

FOOTBALL

L'association Ensemble et 16 jeunes s'envolent pour la CAN

L'association mantevilloise Ensemble a pris la direction du Maroc ce lundi 5 décembre pour faire vivre la Coupe d'Afrique des Nations à 16 jeunes de la commune.

Plus qu'un voyage, c'est « *un message, une opportunité, une chance de reconstruire ensemble* ». L'association Ensemble, basée à Mantes-la-Ville a donné l'opportunité à 16 jeunes de prendre leurs bagages direction le Maroc, ce lundi 5 décembre, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations.

Les jeunes mantevillois, « *issus de tous les quartiers* » et accompagnés de quatre encadrants, assistent ainsi à des matchs officiels de la compétition, participent à des activités sportives, mais découvrent également le patrimoine culinaire local en immersion culturelle, et vont même mener une action caritative. « *Nous avons fait le choix de la CAN car c'est un événement marquant, fédérateur, capable de créer des souvenirs forts, a souligné l'association sur ses réseaux sociaux. Sortir les jeunes de leur environnement habituel, là où les tensions se sont installées depuis des années, permet d'ouvrir un nouveau chapitre, ensemble* ». ■

MULTISPORTS

À Verneuil-sur-Seine, le gymnase Coubertin se refait une beauté

La municipalité a remis en état le parquet et les tracés du gymnase Pierre de Coubertin, dont les travaux ont pris fin pendant les fêtes de fin d'année.



Exit le vert, place à du parquet couleur bois pour l'équipement sportif vernolien.

Voilà qui devrait ravir les sportifs vernoliens. Après les travaux de réfection de la toiture menés ces derniers mois sur l'édifice de la rue Jean Zay, et afin de redonner un coup de neuf à la surface qui commençait à subir le poids des années, la municipalité de Verneuil-sur-Seine a engagé la remise à neuf du parquet de la grande salle de son gymnase Pierre de Coubertin.

Des marquages plus lisibles

Un chantier qui a pris fin ces derniers jours, pendant les fêtes de fin d'année, et qui va permettre aux associations sportives de la commune de bénéficier d'un sol totalement remis à niveau, et de marquages plus lisibles.

Pour rappel, le gymnase Pierre de Coubertin dispose d'une salle de danse, d'un dojo, d'un ring et donc d'une salle de sports collectifs désormais flambant neuve. ■

COURSE A PIED

Le cross-country fait son grand retour à la Butte Verte

Ce dimanche 11 janvier 2026, la Butte Verte de Mantes-la-Jolie accueillera les championnats départementaux de cross-country, organisés par l'AS Mantaise Athlétisme.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des Masters aux Élites, toutes les catégories s'affronteront sur les sentiers exigeants de la Butte Verte, ce week-end, à l'occasion des championnats départementaux de cross-country. L'enjeu est de taille : au-delà des titres départementaux, les athlètes viendront chercher leur qualification pour les championnats régionaux. Le parcours de la Butte Verte, réputé pour sa technicité, servira de juge de paix pour sélectionner les meilleurs espoirs

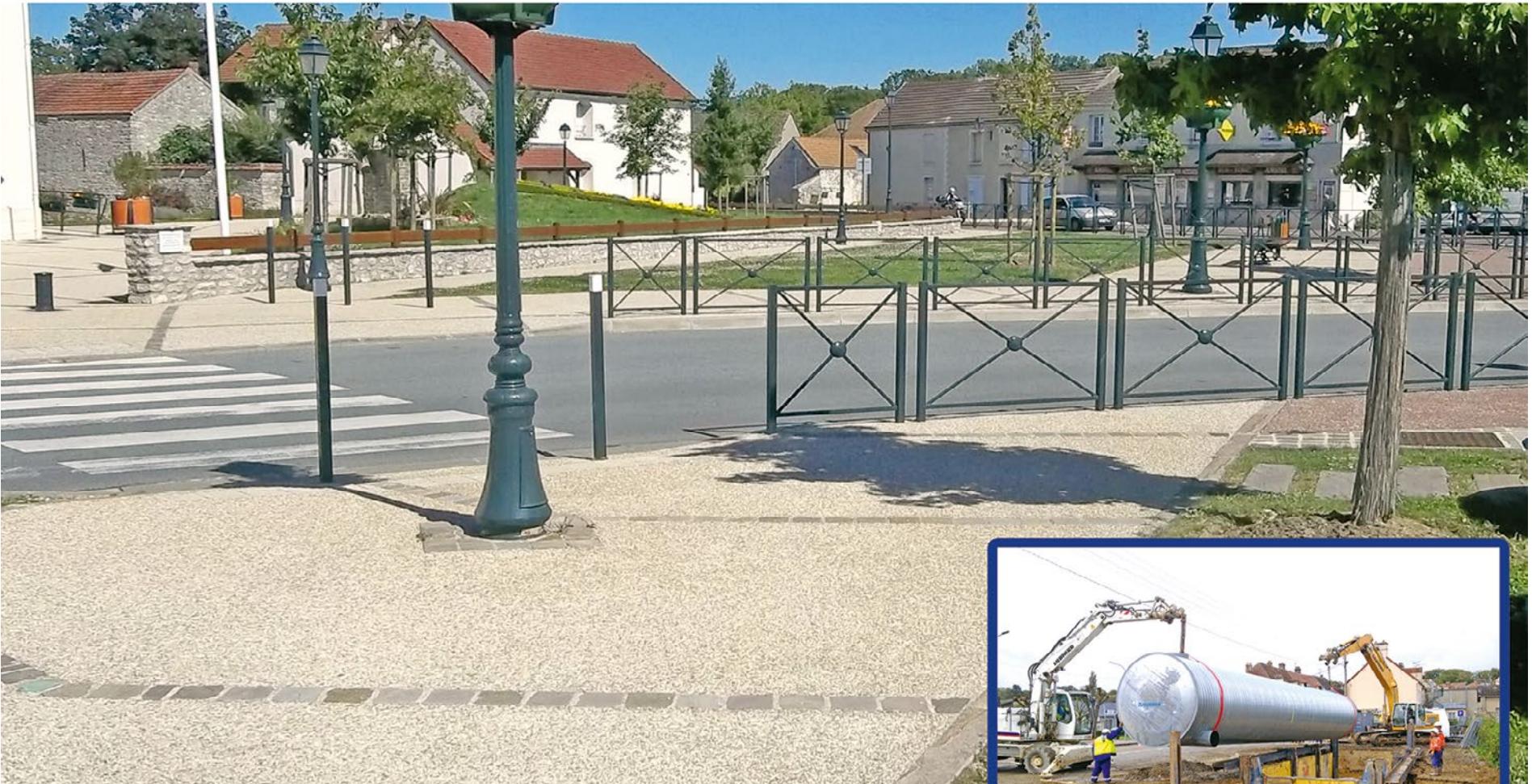
et confirmés qui représenteront les Yvelines lors des prochaines échéances.

L'événement débutera dès 10h avec le départ des Masters. Les courses s'enchaîneront alors toute la journée, mêlant jeunesse et expérience, avant de se clôturer en apothéose à 15 h 30 avec le départ très attendu de l'Élite Hommes. Un moment fort de sport et de ferveur populaire au cœur du territoire. ■

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.**
- construction et entretien des routes**
- Equipements urbains**
- Sols industriels**
- Travaux hydrauliques et d'assainissement**
- Terrassements, voiries, enrobés**

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-VILLE

Un hommage à Michel Berger au piano à l'espace Jacques Brel

Jean-Marc Sauvagnargues, lui aussi auteur-compositeur-interprète, proposera une nouvelle version des plus grands succès de Michel Berger le samedi 17 janvier à l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville.



Jean-Marc Sauvagnargues, batteur des Fatalis Picards, rend hommage à son idole avec sa tournée *Ton piano danse toujours*. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Etienne Mbappé en concert au conservatoire

Le bassiste camerounais se produira ce samedi 10 janvier sur la scène de la salle Debussy du Conservatoire de musique George-Gershwin, à Conflans-Sainte-Honorine.



La première partie sera assurée par un quartet du conservatoire de Versailles grand parc qui termine son cycle d'orientation professionnelle. ■

Ce n'est pas juste un concert, mais presque une expérience immersive qui invite le spectateur à revivre les moments que Michel Berger a partagés avec son public : avec « *Ton piano danse toujours* », le batteur emblématique des Fatalis Picards, Jean-Marc Sauvagnargues, proposera un véritable one-man show musical pour faire revivre l'auteur de *La groupie du pianiste*, son idole, le temps d'une soirée à l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville, le samedi 17 janvier prochain.

Un one-man-show musical

L'occasion de (re)découvrir l'interprète, le compositeur mais aussi l'homme qu'était Michel Berger avant sa disparition il y a 30 ans. Les places pour le concert sont proposées à des tarifs allant de 8 euros pour les moins de 18 ans à 15 euros en tarif plein, tandis que les abonnés à la saison culturelle mantevilloise bénéficient de tarifs avantageux (5 et 10 euros). Pour prendre vos places pour l'événement, cela se passe sur la billetterie en ligne de la municipalité (billetterie-mantesla-ville.mapado.com). ■

MANTES-LA-JOLIE

Deux nouvelles JAM Sessions à l'espace Brassens

Les musiciens de Mantes-la-Jolie ont rendez-vous les 8 et 15 janvier pour deux soirées où chacun pourra profiter de la scène pour faire parler son talent.

L'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie accueille deux nouvelles éditions des Jams Sessions, séances musicales d'improvisation auxquelles peuvent se joindre différents musiciens d'horizons variés et d'esthétiques multiples.

C'est ce jeudi 8 janvier que les artistes locaux du Mantois souhaitant montrer leur talent pourront improviser face au public dans une ambiance cozy et exaltée. Une autre soirée est également prévue une semaine plus tard, le jeudi 15 janvier. Et en plus, c'est gratuit !

Karaokés et blind tests

Alors rendez-vous dès 18 h pour l'ouverture des portes avec des animations musicales à base de karaoké et blind test, avant une Jam session junior à 19 h 30, et un début des concerts prévu à 20 h 30. Pour s'inscrire en tant que musicien, cela se passe par téléphone au 06 42 76 51 19, ou par mail à l'adresse billetterie.leb@manteslajolie.fr. ■

Quoi ? Mbappé à Conflans-Sainte-Honorine ? On vous arrête tout de suite : non, on ne parle pas de Kylian. Mais le joueur du Real Madrid n'est pas le seul prodige à porter ce nom. Etienne Mbappé est un auteur-compositeur, interprète et expert de la basse camerounais, qui a été le sideman des plus grandes pointures internationales dont John McLaughlin, Ray Charles, Joe Zawinul ou Salif Keita.

Il fera parler son talent sur la scène de la salle Debussy du Conservatoire de musique George-Gershwin, à Conflans-Sainte-Honorine, ce samedi 10 janvier à 20 h 30 pour un concert événement dans le cadre de la saison 2025-2026 de Jazz au confluent. Il sera accompagné de Christophe Cravero au piano/violon, de Philippe Desbois à la guitare, à la mandoline et au violoncelle, d'Anthony Jambon à la guitare, et de Nicolas Viccaro à la batterie. L'entrée est fixée à 9,50 euros sans réservation. ■

MANTES-LA-JOLIE

Lueurs de Mantes revient le 15 janvier

Chaque jeudi, vendredi et samedi soir jusqu'au 1^{er} février, les illuminations seront de retour dans les rues de Mantes-la-Jolie à l'occasion de la 3^e édition de *Lueurs de Mantes*.

Ce sont des milliers de visiteurs qui ont déambulé dans les rues du centre-ville de Mantes-la-Jolie lors des deux premières éditions de *Lueurs de Mantes*. Le parcours d'arts lumineux revient en ce début d'année 2026, dès le 15 janvier, avec son lot de surprises et de nouveautés.

Sans oublier le spectacle de drones qui illuminera le ciel le samedi 17 janvier à 19 h 30 au rythme de la bande son de Camille Rocailleux, tandis que deux concerts en lumière sont programmés les vendredi 23 et 30 janvier. ■



11 artistes seront représentés lors de cette édition. ■

MEULAN-EN-YVELINES

Un concert du Nouvel An à la Ferme du paradis

Les concerts du Nouvel An sont devenus une tradition en France depuis plusieurs années, offrant une occasion unique de renforcer les liens entre le public et l'orchestre. A cette occasion, l'Orchestre Philharmonique Francilien sera de passage à la Ferme du Paradis de Meulan-en-Yvelines

le dimanche 11 janvier à 15 h et y proposera, avec 40 musiciens sur scène, la Symphonie n°6 en do majeur de Franz Schubert. Le concert est proposé à 13 euros en tarif plein et 10 euros en tarif réduit, tandis que les moins de 12 ans peuvent y accéder gratuitement. ■

ACHÈRES

Arthur H. au Sax

Nous n'avons plus besoin de vous présenter Arthur H, véritable poète de la scène et personnage mystique, dont la voix grave et envoûtante et les textes ciselés font de lui l'une des figures les plus atypiques et attachantes de la chanson française. Le mercredi 21 janvier à 20 h 30, il sera accompagné de Pierre Le Bourgeois, musicien libre, inventif et surprenant, pour un concert

événement au Sax d'Achères. Ensemble, ils proposeront un concert à la croisée de l'acoustique et de la technologie, où se mêleront improvisations, confidences poétiques et instants suspendus. Les places sont proposées à des tarifs allant de 14 à 22 euros : pour prendre la vôtre, rendez-vous sur le site internet officiel de la salle achéroise (lesaxacheres78.fr). ■



Yvelines
Le Département